

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier

Vie professionnelle

Argumentation

Curiosité Vivacité

Examen

Discours

Réflexion



Culture

Soutien

Exposé



Encadrement

Compréhension

Engagement

- **Technologies et prise de décision**
- **Analyse des crises**



DRHAA

Centre d'enseignement militaire supérieur Air
www.eocaa.air.defense.gouv.fr





Alberto Giacometti (Suisse, 1901-1966). *L'Homme qui marche*, 1960. Bronze.

Objectifs pédagogiques des publications du CEMS Air

1. Les Carnets du Temps

Les Carnets du Temps s'adressent aux jeunes officiers de l'armée de l'air. Cet outil pédagogique concourt au développement de leur culture générale, en mettant en lumière trois cents idées maîtresses, qui seront autant de points d'appui utiles à de futurs décideurs.

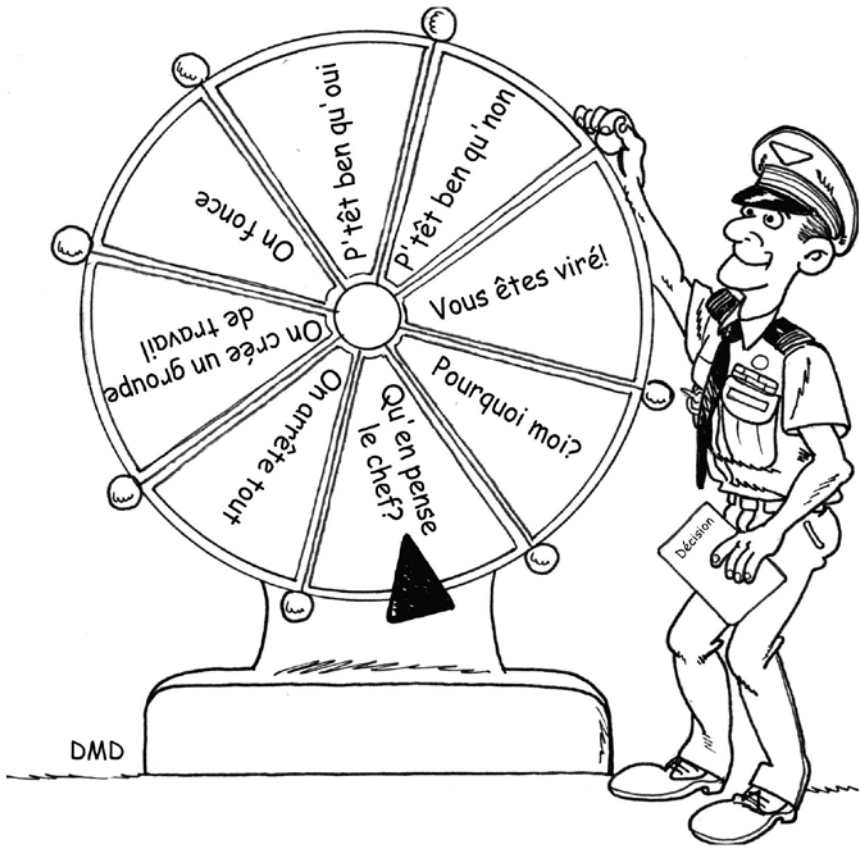
2. Question'Air

Question'Air complète *Les Carnets du Temps* et renforce la culture générale des jeunes officiers.

Chaque numéro s'attache à un point initialement abordé par *Les Carnets du Temps* et qui mérite un développement complémentaire.

3. Tour d'Horizon

Tour d'Horizon constitue des dossiers de fond consacrés à des sujets complexes. Il permet de développer de façon approfondie des thèmes abordés dans *Les Carnets du Temps* et *Question'Air*. Il est destiné à susciter la réflexion en mettant en lumière les enjeux et les débats en cours. Ces dossiers s'adressent plus particulièrement aux officiers supérieurs désireux d'accroître leurs connaissances.



Technologies et prise de décision

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)
1 place Joffre, 75007 PARIS

Directeur de la publication :
Col Carlos Martinez

Rédacteur en chef :
Lcl Nicolas Naudin

Rédacteur en chef adjoint :
Asp Gaëlle Vigy

Rédacteurs du CESA :
Adc Sylvaine Thébault (R)
Adj Jean-Paul Talimi
Sgt Cassandre Gruyer-Davaïc
Sgt Fanny Coffin

Soutien technique :
Cne Denis Poucet
Cne Muriel Berger

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Cal Stéphanie Pointin

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la
bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Cal Julien Biguine
Cal Tatiana Romany

Correspondance :
CEMS Air - BP 43
00445 ARMÉES
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Atelier de photographie et de
reproduction de l'armée de l'air
(APRAA), 26 boulevard Victor
00450 ARMÉES

Direction de l'APRAA :
Ltt Dominique Birades

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les
articles n'engagent que la
responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales

L'Amérique latine : un continent en construction 4

Économie

L'analyse des crises économiques 6

Stratégie

Dissuasion et action 8

Philosophie

Paul Ricœur : mémoire et pardon 10

Géopolitique

Le « croissant chiite » au Moyen-Orient 12

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

L'armée de l'air face aux grands défis
des années 1950 14

Droit et institutions

Les conflits collectifs 16

Sciences

Technologies et prise de décision 18

Histoire

L'implosion de l'Empire soviétique (1989-1991) 20

Pensée politique

Les utopies progressistes 22

La bibliothèque essentielle

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* 24

Arts

Alberto Giacometti (1901-1966) 26

Au fil de la plume 28

L'Amérique latine : un continent en construction

À l'instar de Simon Bolivar, qui rêvait d'un continent unifié, l'Amérique latine, qui va célébrer le bicentenaire de sa libération, tente de s'imposer sur la scène internationale. En effet, depuis la fin de la guerre froide et le relâchement de l'influence américaine, de nouvelles perspectives démocratiques s'ouvrent dans ces pays. Toutefois, cet élan se heurte aux difficultés économiques et à l'insécurité.

L'héritage colonial

Au XIX^e siècle, sous la houlette du général vénézuélien Simon Bolivar, le territoire sud-américain s'émancipe des colonisateurs ibériques. Le premier pays à obtenir l'indépendance est le Paraguay en 1811, et le dernier, le Venezuela en 1830. Mais les frontières entre les nouveaux États, héritages du découpage colonial, sont floues et provoquent de nombreux conflits. De 1846 à 1848, le Mexique affronte les États-Unis pour un différend territorial dans le Nord, à l'issue duquel il doit céder à son puissant voisin la Californie, l'Arizona et le Nouveau-Mexique. Entre 1879 et 1884, le Chili, la Bolivie et le Pérou revendiquent une province côtière riche en nitrates. Seul le Brésil, colonisé par le Portugal, malgré l'étendue de son territoire et la diversité de sa population, conserve son intégrité territoriale.

Pendant cette période, les exportations agricoles et industrielles vers l'Europe favorisent la croissance économique. Les régions côtières, notamment en Argentine, au Brésil et en Uruguay, prospèrent et attirent un flot régulier de migrants italiens, espagnols et allemands qui participent au développement de ces nouveaux États.

L'intervention américaine

Cette prospérité économique ne s'accompagne pas d'une stabilité politique. En effet, après la première guerre mondiale, des chefs de bandes à la tête de milices fomentent contre les gouvernements en place une série de coups d'État. Pour lutter contre ces groupes armés et maintenir leur unité, certains pays se dotent d'une armée de métier. Mais très vite ces militaires, pour la plupart fils de migrants, vont s'initier à la vie politique en portant au pouvoir des généraux comme Juan Perón en Argentine (1946) ou Gustavo Rojas en Colombie (1953).

La guerre froide et l'arrivée au pouvoir à Cuba en 1959 de Fidel Castro incitent le gouvernement américain à intervenir dans ce qu'il considère

comme son « pré carré ». Au Chili en 1973, l'administration américaine favorise l'arrivée au pouvoir du général Pinochet, qui, pendant quinze ans, sera à la tête d'une junte militaire qui bafoue les droits de l'homme. Pour « contenir la contagion castriste », outre le soutien aux dictatures militaires en Argentine, au Paraguay, en Uruguay, en Bolivie ou au Brésil, les États-Unis aident, en 1980, le gouvernement salvadorien dans sa lutte contre une guérilla marxiste et, en 1983, ils interviennent militairement à la Grenade, pour renverser un régime pro-communiste.

L'éveil démocratique : de nouvelles alliances

La chute du mur de Berlin marque la fin d'un affrontement idéologique bipolaire. De nouvelles forces politiques s'expriment, et les dictatures sont renversées par des démocrates qui hésitent entre libéralisme et socialisme. Le *leader* emblématique de cette nouvelle gauche est depuis 1998 Hugo Chavez qui entreprend, au sein du continent, une véritable croisade anti-américaine. Les présidents Lula au Brésil, Kirchner en Argentine, Evo Morales en Bolivie (le premier président amérindien élu) et Rafael Correa en Équateur tentent aussi de mettre en œuvre des politiques sociales ambitieuses. Mais l'économie de ces pays reste tributaire de la vente des matières premières, dont les cours sont soumis aux aléas de la conjoncture mondiale. Les inégalités sociales viennent aussi s'ajouter à l'insécurité entretenue par les guérillas, les contrebandiers ou les narcotrafiants.

Pour lutter contre cette criminalité organisée on assiste à une militarisation de la sécurité intérieure. En 2006, le Mexique déploie 7 000 militaires dans l'État de Michoacán pour combattre le trafic de drogue, et l'armée brésilienne intervient dans les *favelas* de Rio pour lutter contre les gangs⁽¹⁾.

Depuis une décennie, ce continent tente de faire entendre une voix unique sur la scène internationale. Ainsi, en 1991, les principaux pays du continent fondent le Mercosur (*Mercado Comun del Sur*), une zone de libre échange qui harmonise les législations. Enfin, la Banque du Sud est créée en 2007⁽²⁾ pour financer des travaux d'infrastructures ferroviaires ou routières au sein des pays signataires. Mais ces projets se heurtent à l'ambition contradictoire de certains d'entre eux et à la volonté des États-Unis de contrôler son proche voisin, d'autant que la Chine et la Russie se proposent comme nouveaux partenaires commerciaux.

1. *Le Monde diplomatique*, décembre 2007.

2. Cette banque regroupe l'Argentine, le Brésil, la Bolivie, l'Équateur, le Paraguay et le Venezuela.

L'analyse des crises économiques

La notion de crise

La crise économique évoque un moment plus ou moins dramatique par ses conséquences : déferlement de l'inflation, recul de l'activité économique (récession ou dépression, montée du chômage). Pour certains économistes, la crise est un moment du cycle où l'expansion laisse place au ralentissement de la croissance, voire à l'effondrement de la production. Pour d'autres, la crise représente une rupture majeure due à un choc mal ou pas du tout prévu (guerres, chocs pétroliers, krach boursier).

La crise peut prendre diverses formes. Il en est ainsi de la **déflation**⁽¹⁾ (baisse des prix, des salaires et de l'activité). La crise de 1929 en est le plus grave exemple : déclenchée à la suite d'un krach boursier aux États-Unis, elle a atteint une ampleur inégalée sans que l'économie américaine montre pendant longtemps une quelconque capacité à la reprise, et s'est étendue au niveau international. L'**hyper-inflation** constitue un autre type de crise : l'inflation se nourrit d'elle-même par la fuite devant la monnaie. L'hyper-inflation en Allemagne en 1922-1923 et en 1945-1948, ainsi que plus récemment en Amérique latine ou en Israël, a laissé de fortes traces.

La crise a souvent pour origine une bulle (écart cumulatif entre les prix observés de titres financiers, de l'immobilier, de devises et les prix d'équilibre). Les comportements moutonniers encouragent alors la spéculation et le dérapage des cours par rapport aux fondamentaux. La bulle éclate en krach avec le retournement des **anticipations** lui-même dû, en règle générale, à la conjugaison de **causes structurelles** (exemple actuel : déficit extérieur⁽²⁾ américain et excédent extérieur chinois) et d'**éléments circonstanciels (sub-primes aux USA depuis 2007)**. Les canaux de transmission des crises sont aujourd'hui assez bien identifiés : ils sont multiples et couvrent à la fois les variables réelles (production, demande, emploi) et les variables monétaires et financières (taux d'intérêt, taux de change), mais il est difficile d'appréhender la vitesse de cette transmission en économie ouverte car elle s'est accélérée avec la globalisation (nouvelles techniques, dont Internet) et la déréglementation. Les économies et les marchés sont devenus de plus en plus interdépendants dans l'expansion comme dans la crise.

La crise actuelle

Elle se déroule en trois actes :

- une *crise de liquidité*, à partir d'août 2007, bloquant le marché inter-bancaire : les banques refusant de se prêter les unes aux autres dans la crainte de faillites résultant de la présence dans leurs bilans d'actifs

« toxiques » (exemple : *subprimes*) ;

- une *crise de solvabilité* des banques entraînée par la faillite de la banque Lehman Brothers le 15 septembre 2008 ;
- une *crise réelle*, se superposant à la crise financière, provoquant baisse de la production et des emplois à partir du quatrième trimestre 2008.

La gestion des crises

Les autorités (pouvoirs publics et banques centrales) sont intervenues rapidement pour gérer l'actuelle crise grâce :

- *au levier monétaire* : baisse des taux directeurs par les banques centrales pouvant aller jusqu'à la ZIRP (Zero Interest Policy) et utilisation d'instruments non conventionnels (achats de titres privés et publics) aux USA notamment ;
- *au levier budgétaire* : plans de relance massifs aux USA et au Royaume-Uni, moins importants en Europe continentale en raison des stabilisateurs automatiques (prestations de chômage, entre autres) ;
- à la *stabilisation* des établissements financiers par différentes méthodes (création de *bad banks* organisant la vente des produits toxiques, nationalisation temporaire, recapitalisation...).

La gravité de la crise exige des actions visant à la prévention de crises futures grâce à l'amélioration des dispositifs prudentiels renforçant la supervision des banques et des marchés financiers. L'objectif du G20 est d'obtenir une coordination internationale de ces actions compte tenu du risque de globalisation des crises. Aux dispositifs prudentiels destinés à prévenir les montages financiers imprudents, devraient s'ajouter des politiques évitant les niveaux d'endettement exagérés tels ceux développés principalement aux USA.

La notion de crise s'applique aux variables réelles (retournement de la situation de la production et de l'emploi) ou monétaires (hyper-inflation) ou à la combinaison des deux types de variables (déflation). Les graves conséquences de la crise conduisent à développer les méthodes de son traitement et à organiser sa prévention.

1. Attention à ne pas confondre cette situation avec celle, moins dramatique, dans laquelle apparaissent des pressions déflationnistes (baisse de certains prix, chômage, croissance molle) comme au Japon au cours de la décennie 1990-2000, ni surtout avec la désinflation, qui est la baisse salutaire de taux d'inflation élevés (passage d'un taux d'inflation annuel de 13 % dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] en 1980 à la situation contemporaine de taux d'inflation fluctuant dans une zone de 2 à 3 % l'an).

2. Cf. *Carnets du Temps* n°52, novembre 2008.

Dissuasion et action

Dans le domaine stratégique, opposer la dissuasion à l'action pose tout d'abord un problème d'ordre conceptuel. Dans son acception la plus générale, la stratégie s'identifie, en effet, à la conception et à la conduite d'une action dans un milieu conflictuel. Dans *Paix et guerre entre les nations*, Raymond Aron identifie même la stratégie à la praxéologie, l'étude de toutes les formes d'actions qui peuvent être entreprises par l'homme. Même si cette dernière généralisation peut être discutable, il n'en demeure pas moins que d'un point de vue historique c'est l'action, et non la dissuasion, qui a constitué le domaine d'étude privilégié de la stratégie.

Ce n'est qu'après 1945, devant l'importance prise par les armes nucléaires, que l'on a été conduit à opposer à la stratégie d'action traditionnelle une stratégie de dissuasion d'essence nouvelle. Le général Beaufre⁽¹⁾ a ainsi cherché à fonder la théorie stratégique sur deux modes : un mode positif, l'action, et un mode négatif, la dissuasion (« *Quand on peut empêcher, il y a dissuasion ; quand on veut réaliser, il y a action.* »). Plus que sur l'opposition de ces deux modes, c'est plutôt sur leur complémentarité que l'on met aujourd'hui l'accent.

La stratégie repose ainsi sur l'utilisation de la force (stratégie d'action) ou sur la menace de son utilisation (stratégie de dissuasion).

La stratégie d'action est celle qui a toujours existé dans l'histoire. Elle relève du domaine de la stratégie conventionnelle. Son but est positif : agir militairement pour contraindre l'adversaire par l'utilisation de la force. La réflexion récente sur la coercition (Robert A. Pape) participe de cette même idée, à laquelle l'issue du conflit du Kosovo a redonné une certaine actualité. Si, traditionnellement, l'action stratégique était dirigée essentiellement vers les forces armées ennemies (il s'agissait de détruire préalablement afin de pouvoir ensuite dicter ses conditions), l'avènement de l'aviation militaire au début du xx^e siècle a permis d'exercer cette contrainte directement sur la population ou sur le gouvernement adverse, par le bombardement stratégique conventionnel.

La stratégie de dissuasion vise au contraire un but négatif : convaincre l'adversaire de ne pas agir, de renoncer à une action qu'il envisage. Si la dissuasion est aussi ancienne que la guerre (« *Si vis pacem, para bellum* »⁽²⁾),

l'apparition du fait nucléaire lui a donné une signification particulière. La stratégie nucléaire est ainsi essentiellement une stratégie de dissuasion. En effet, si la stratégie nucléaire pourrait théoriquement rechercher un but positif (Thomas Schelling et la notion de *compellence*⁽³⁾), ce cas d'école n'a pas encore, heureusement, trouvé d'illustrations concrètes (mis à part le précédent de Suez, en 1956, avec les menaces nucléaires soviétiques contre la Grande-Bretagne et la France).

Si la dissuasion classique cherche à infléchir la volonté d'un adversaire potentiel en lui laissant entrevoir que l'entreprise projetée aurait de fortes chances d'échouer, dans le domaine nucléaire cette simple probabilité d'échec se transforme en une certitude que le coût subi par l'agresseur serait hors de proportion



Rafale au dessus des montagnes d'Afghanistan.

Sirpa-Air

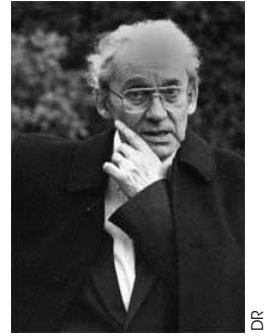
avec l'enjeu. Pour le général Gallois, « *dissuader, c'est disposer d'un potentiel de représailles dont les effets, si ce potentiel venait à être utilisé, excéderaient pour le candidat à la belligérance les bénéfices qu'il pourrait escompter de l'usage de la force* ». Ce « *potentiel de représailles* » peut fort bien être inférieur à celui de l'adversaire, dès lors qu'il peut infliger à ce dernier des dommages supérieurs à la valeur de l'enjeu (théorie de la dissuasion proportionnelle, dite « du faible au fort »). Un dernier élément qui conditionne le succès de la dissuasion nucléaire consiste à donner à l'adversaire la certitude que les représailles nucléaires seront exercées le cas échéant. Ainsi, les forces nucléaires ne doivent pas être neutralisables par une frappe préventive.

1. Stratège militaire pour les Anglo-Saxons et défenseur de l'indépendance nucléaire française, le général Beaufre est un grand penseur de la dissuasion nucléaire.
2. « *Si tu veux la paix, prépare la guerre.* »
3. Contrainte, coercition.

Sous la haute direction de monsieur Hervé Coutau-Bégarie, président de l'Institut de stratégie comparée

Paul Ricœur : mémoire et pardon

Depuis ses premiers travaux de traduction des *Ideen*⁽¹⁾ de Husserl alors qu'il était prisonnier pendant la seconde guerre mondiale, la pensée de Paul Ricœur repose sur une problématique qui conjugue les questions de phénoménologie⁽²⁾ et la psychanalyse ou la réflexion sur l'éthique et l'histoire. Cette dernière va constituer le thème récurrent dans l'itinéraire de la pensée ricœurienne, en partant de l'article de jeunesse paru en 1949, *Husserl et le sens de l'histoire*, puis en 1955, dans *Histoire et vérité*, premier recueil d'essais du philosophe.



BR

En 2000, il publie *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, une recherche visant à combler une « lacune » de *Temps et Récit* (1983-1985) et de *Soi-même comme un autre* (1990), dans laquelle il nourrit la discussion portant sur la **mémoire** et le **pardon**. En abordant, par la philosophie comparée, la phénoménologie de la mémoire, l'épistémologie⁽³⁾ des sciences historiques et l'herméneutique⁽⁴⁾ de la condition historique, Ricœur pose la problématique de la **représentation du passé** afin de mettre en place une « *politique de la juste mémoire* ». Pour cela, il s'attache à montrer que la phénoménologie de la mémoire tourne autour d'une interrogation précisément husserlienne : de quoi y a-t-il souvenir et de qui est la mémoire ? Il convient, en effet, d'opérer une distinction entre la mémoire « *mnémè* » qui relève de l'affect et dans laquelle le souvenir apparaît de manière passive sans que le sujet le veuille, et la mémoire « *anamnèsis* » qui est de l'ordre de la quête, du rappel. Cette phénoménologie de la mémoire permet à Ricœur d'engager une discussion épistémologique sur la vérité en histoire, un thème qui lui est cher depuis son ouvrage de 1955, car selon lui, « *l'histoire est écriture de part en part* ». Or, il existe un « *conflit entre la mémoire des survivants et l'histoire déjà écrite* ». Ainsi, la représentation historique, ce qui transforme le témoignage ou l'archive en histoire scripturale, ne prend pas en compte la dimension humaine du souvenir. Aussi Ricœur estime-t-il que le « *devoir de mémoire* » est un impératif, celui de « *rendre justice par le souvenir à un autre que soi* » afin de tirer des leçons et de rendre hommage aux disparus. La dette n'est pas seulement un fardeau, elle est un héritage : « *Ne sommes-nous pas toujours redevables, pour une part de ce que nous sommes, à ceux qui nous ont précédés ?* ». Il revient aux générations actuelles d'exaucer « *les promesses*

non tenues du passé » de façon à mener une action thérapeutique au regard des blessures endurées par les victimes des « événements horribles du *xx^e siècle* », car c'est à l'égard de celles-ci que nous sommes endettés. Bien que cette dette vise à éviter l'oubli, elle ne doit pas pour autant tomber dans la tendance à la victimisation, dans « *l'obsession commémorative* ». À ce sujet, Ricoeur déplore « *l'inquiétant spectacle que donne le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli.* »

La juste mémoire serait donc non pas la capacité à commémorer ou à oublier mais plutôt la capacité à pardonner. Pour Ricoeur, « *l'esprit de pardon a le pouvoir de délier l'agent de son acte* ». Ce n'est pas l'acte qui est pardonné mais l'auteur de l'acte. Le pardon forme ainsi « *l'eschatologie⁽⁵⁾ de la mémoire* » qui rend seule possible « *une mémoire heureuse et apaisée* ». Selon l'opinion commune, le passé ne peut être changé. Bien qu'on ne puisse défaire ce qui a été fait, le sens de ce qui est arrivé n'est pas figé pour autant. L'histoire peut être réinterprétée, vue sous un angle différent et reprise afin d'accomplir les désirs et les espoirs des hommes d'autrefois. La voie du pardon permettrait donc de « *suspendre les liens avec le passé pour retrouver le présent* » et de se rendre compte que des crimes similaires à ceux du passé sont perpétrés en ce moment sous nos yeux.

Quelles relations doivent avoir l'histoire, la mémoire et la justice ? Un devoir de justice par le souvenir tout d'abord. Puis il y a une dette envers ceux qui nous ont précédés, mais aussi la nécessité, pour Paul Ricoeur, d'un pardon difficile envers des individus qui ont commis des crimes, sans pour autant oublier ces crimes dont l'exemplarité doit nous rendre moins aveugles à d'autres massacres présents ou commis.

Bibliographie

Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000.

1. *Les Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique.*
2. Cf. la définition dans *Les Carnets du Temps* n° 33, Merleau-Ponty, *le corps*.
3. Étude critique des sciences.
4. Interprétation des textes.
5. Étude des buts ultimes assignés à l'homme et au monde.

Sous la haute direction de madame Martine Méheut, présidente de l'Association européenne des enseignants

Le « croissant chiite » au Moyen-Orient

La crainte de voir émerger au Moyen-Orient un « croissant chiite », s'étendant de l'Iran au Liban, susceptible de bouleverser le jeu politique favorable aux pouvoirs sunnites, est avancée en 2004 par le roi Abdallah II de Jordanie.

Ce scénario trouve vite un écho en Égypte et en Arabie Saoudite, dont les dirigeants craignent l'instauration d'une république islamique chiite à Bagdad après la chute de Saddam Hussein, et une « épidémie » qui se propagerait hors d'Irak pour atteindre les pays où se concentre une forte proportion de chiïtes.

Depuis 656, sunnites et chiïtes s'opposent sur la légitimité des successeurs du prophète Mahomet. Le chiïsme duodécimain, le plus répandu au Moyen-Orient, reconnaît une lignée de douze imams descendants d'Ali (gendre et cousin du prophète) qui, disparu, est considéré comme « occulté ». Le rôle de Guide spirituel est alors octroyé aux oulémas chiïtes, dans l'attente du retour de l'Imam caché (ou Mahdi).

Souvent minoritaire, l'islam chiïte apparaît comme un courant d'opprimés en lutte contre le sunnisme qui le considère hérétique. Seule la Perse est, depuis le xvi^e siècle, gouvernée par la communauté chiïte majoritaire. Aujourd'hui, outre l'Iran, les pays à grande communauté chiïte au Moyen-Orient sont l'Irak (près de 60 % de chiïtes), le Bahreïn (70 %), le Liban (environ 40 %), le Koweït (25 %) et l'Arabie Saoudite (10 %). Souvent exclus de la représentation politique et du partage des richesses, se considérant persécutés, les chiïtes y ont développé un esprit révolutionnaire qui imprègne leurs projets politiques.

Depuis la révolution de 1979, la République islamique d'Iran incarne la figure de proue du monde chiïte. Au nom de la doctrine du *velâyat-é faqih*, son guide spirituel peut prétendre cumuler pouvoirs politique et religieux. Fort de son succès, l'Iran offre son soutien aux communautés chiïtes voisines et entend exporter sa révolution. De fait, dans les années 1980, le modèle iranien ravive l'ardeur révolutionnaire des mouvements chiïtes, notamment dans les pétromonarchies du Golfe. Pour les régimes sunnites, il représente alors un péril de renversement. Au Liban, pendant la guerre civile, l'Iran envoie un contingent de *pasdarân* chargé de former une nouvelle organisation qui deviendra le Hezbollah.

Ce nonobstant, les années 1990 marquent un coup d'arrêt aux ambitions expansionnistes iraniennes, les gouvernements sunnites en place faisant avorter les tentatives de révolution. Les formations politiques chiïtes tendent alors à être indépendantes de Téhéran, et à composer avec leurs dirigeants nationaux.

Mais l'invasion américaine de l'Irak et la chute du régime baasiste en 2003 réveillent les ambitions régionales de l'Iran, encouragées notamment par l'ostracisme subi par les autorités sunnites après les attentats du 11 septembre 2001, et par les élections irakiennes de 2005 qui inaugurent un bouleversement politique tenant compte de la majorité chiïte.

Cependant, la menace perçue par les régimes sunnites cache des dissensions qui invitent à la relativiser. En Iran, Khomeïni qui, à la suite de Khomeïni, s'est octroyé en 1979 le titre de *marja'* (la plus haute autorité spirituelle) se heurte à une conception traditionnelle quiétiste, pour qui le chiïsme invite à se détourner de la participation au pouvoir politique, et qui fait des émules parmi de nombreux ayatollahs de la région.

De surcroît, la religion chiïte ne s'est pas substituée aux sentiments d'appartenance nationale, ce qui éloigne d'autant plus la perspective d'une *Oumma* chiïte transnationale. Ainsi, toutes confessions confondues, les Irakiens ont défendu leur pays tout au long de la guerre avec l'Iran, de 1980 à 1988, ce qui a par ailleurs accru la fracture entre Arabes et Perses, à bien des égards concurrente de la dichotomie entre sunnites et chiïtes.

La diversité du monde chiïte exclut donc l'hypothèse d'un mouvement homogène piloté par l'Iran. L'expression « croissant chiïte » renvoie probablement davantage, certes abusivement, à la communauté d'intérêts qui associe l'Iran, le Hezbollah, le régime alaouïte syrien et, secondairement, le Hamas (palestinien et sunnite), laquelle trouve un écho croissant au sein des masses arabes.

Réunis par une commune disqualification de la part de la communauté internationale, s'efforçant d'incarner le nouveau front de défense du peuple palestinien contre Israël, cet « axe » emmené par Téhéran incarne surtout les craintes des régimes sunnites face aux succès électoraux qu'il a remportés à la faveur d'élections libres à Gaza et en Irak. Cette appréhension, envenimée par la question nucléaire iranienne, se mesure aujourd'hui à l'aune des tentatives de l'Arabie Saoudite et de l'Égypte pour désolidariser la Syrie de l'Iran.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

L'armée de l'air face aux grands défis des années 1950

Pendant la seconde moitié des années 1940 et tout au long des années 1950, l'armée de l'air est confrontée à une situation singulière et complexe, qui l'amène à gérer simultanément des missions dont certaines sont susceptibles de mettre en péril ses grands équilibres et de contrarier les orientations fondamentales de sa politique générale. Entre l'OTAN, la guerre d'Indochine, l'Algérie et la marche vers le nucléaire, les aviateurs doivent apprendre à répondre aux demandes formulées par les autorités politiques sans sacrifier l'essentiel.

L'impact des conflits coloniaux

Pour une armée de l'air engagée dans un processus de modernisation (acquisition d'avions à réaction et de radars), lié à l'engagement français en faveur de la *Western Union* (1948) d'abord, de l'OTAN (1949-1950) ensuite, les conflits coloniaux, qu'il s'agisse de l'Indochine ou de l'Algérie, pèsent d'un poids redoutable.

En Extrême-Orient, les forces aériennes françaises alignent, en 1954, à peine 7,5 % de leurs effectifs, soit moins de 10 000 hommes, alors que l'armée de terre y emploie 33 % de ses moyens humains. L'effort des premières n'en est pas moins considérable : près de 30 % du personnel de carrière ou sous contrat de l'armée de l'air se bat en effet en Asie du Sud-Est, soit près de 40 % de ses pilotes de chasse et 45 % de ses équipages de transport. Même si les autorités politiques donnent la priorité à l'organisation militaire du pacte Atlantique au moment de Diên Biên Phú, l'aviation consent des sacrifices de première grandeur au profit de l'Indochine, sacrifices d'autant plus importants que l'envoi d'unités aériennes sur ce théâtre d'opérations, de par les prélèvements qu'il entraîne, désorganise fortement les escadres qui sont mises à contribution.

Les effets de la guerre d'Algérie sont encore plus manifestes. Dès le milieu de 1956, le Gouvernement décide d'accroître l'effort en faveur de la lutte en Afrique du Nord ; à l'été 1957, la priorité absolue revient à cette dernière.

Les chiffres de 1958 traduisent parfaitement cette évolution. Sur les 135 000 hommes qui constituent alors les effectifs de l'armée de l'air, 50 000

(40 %) combattent directement en Algérie, 17 000 (12 %) assurent le soutien des opérations depuis la métropole et 6 000 (6,5 %) sont à l'instruction en France même, en vue de leur envoi sur l'autre rive de la Méditerranée. Au moins 600 avions et 100 hélicoptères sont basés en territoire algérien, soit 20 % des moyens.

Pour mieux gérer une situation qui devient chaque jour plus complexe et réclame un véritable travail d'équilibriste, les aviateurs imaginent le système du parrainage, grâce auquel les escadres basées en Europe délèguent, par roulement, leur personnel navigant à des escadrilles d'aviation légère déployées en territoire algérien. L'intérêt d'un tel processus est d'autant plus grand qu'il permet d'employer dans les opérations dites « *de maintien de l'ordre* » du personnel formé essentiellement aux États-Unis, dans le cadre de l'OTAN. Des États-Unis qui, il ne faut pas l'oublier, sont hostiles à la guerre menée par la France en Afrique du Nord.

Suez et le nucléaire

L'effort demandé aux forces aériennes est tel qu'il entraîne une véritable crise, sur fond de Quatrième République finissante, au cours des premiers mois de 1958. Cette crise entraîne le départ du général Bailly, chef d'état-major aérien, et la dissolution de 7 des 38 escadrons affectés au 1^{er} CATac (corps aérien tactique), qui sert dans les forces de l'OTAN, et à la défense aérienne, sous la souveraineté française, de façon à pouvoir assurer, grâce aux moyens dégagés, les tâches opérationnelles sur l'autre rive de la Méditerranée.

Malgré la pression qu'exerce sur elle la guerre d'Algérie, l'armée de l'air est en mesure de bâtir, en quelques mois seulement, un corps expéditionnaire constitué de plus d'une centaine d'avions de chasse, de reconnaissance et de transport en vue de son engagement dans l'expédition de Suez (1956). Par ailleurs, alors même que l'effort s'oriente de plus en plus vers le théâtre algérien, l'état-major aérien entreprend, à l'été de cette même année, le lancement du vecteur nucléaire piloté *Mirage IV*, qui engage l'avenir des forces aériennes françaises pour les décennies à venir.



Entré en service en 1964, le *Mirage IV A* fut le premier vecteur de la « triade » de la dissuasion nucléaire française.

DR

Les conflits collectifs

La grève est un droit constitutionnellement garanti aux Français depuis 1946. Cependant, si la notion juridique a toujours pour objet d'encadrer un rapport de forces, la réalité de celui-ci s'est diversifiée. Ainsi, du fait de l'interdépendance accrue des groupes sociaux dans les sociétés développées, la menace d'un tel conflit est aussi efficace que par le passé à cause de ses conséquences qui dépassent largement le cadre de l'entreprise pour aller parfois jusqu'à la paralysie de tout un pays.

Les conflits collectifs peuvent prendre deux formes : la grève et le lock-out. La grève est la cessation collective du travail par des salariés en vue d'obtenir la satisfaction d'une revendication ou le respect par l'employeur de ses obligations ; le lock-out est l'interdiction faite par l'employeur aux salariés d'accéder aux lieux de travail. Mais cette dernière pratique n'est pas un droit : elle est, au contraire, considérée comme une faute contractuelle. L'employeur peut toutefois y recourir dans certains cas jugés de force majeure, lorsque, par exemple, la grève rend impossible le maintien de l'activité ou lorsque l'ordre et la sécurité ne sont plus assurés.



DR

Jusqu'alors sévèrement réprimée, la grève fut légalisée en 1864. Les chambres syndicales furent dès lors tolérées et des fédérations par métiers furent créées. Les syndicats, quant à eux, ne furent autorisés qu'en 1884. Aujourd'hui, la grève est un droit fondamental, inscrit dans la Constitution et dans la convention européenne des Droits de l'homme. Il ne s'exerce toutefois que dans le cadre des lois qui le réglementent. C'est ainsi, par exemple, que le statut général des militaires interdit à ceux-ci d'user de ce droit, jugé incompatible avec l'état militaire.

La grève est ainsi *a priori* licite et les grévistes sont à ce titre protégés par la loi : ils ne peuvent pas faire l'objet de discriminations de la part de l'employeur, que ce soit en matière de rémunération – le paiement des heures de grève n'étant toutefois pas dû – ou d'avantages sociaux. Ils ne peuvent pas non plus être licenciés en l'absence de faute lourde. De même, il est illicite de faire obstacle à l'exercice du droit de grève. Symétriquement, les non-grévistes

tes sont juridiquement protégés par la répression des atteintes à la liberté du travail : les piquets de grève, notamment, sont interdits. Le dispositif juridique vise donc à protéger à la fois le droit de grève et la liberté du travail ainsi que le droit de propriété puisque le juge peut sanctionner tout acte illicite commis à l'occasion d'une grève tels que sabotage, occupation de locaux ou séquestration du patron.

Ces dispositions correspondent au schéma de la grève ouvrière : pour faire aboutir une revendication, les salariés cessent le travail. Ils acceptent de perdre leur salaire parce qu'ils espèrent que les pertes engendrées par l'arrêt de la production inciteront l'employeur à accepter tout ou partie de leurs conditions. La capacité de résistance des deux parties décide de l'issue du conflit.

Cependant, les formes de grève se sont différenciées : grève d'avertissement, avec une durée fixée à l'avance, grève surprise, brève mais qui se répète, grèves tournantes, où les divers ateliers d'une entreprise cessent le travail à tour de rôle, grève perlée, sans interruption de travail mais où celui-ci est exécuté au ralenti, etc. Et les objectifs aussi ont évolué : le « débrayage » n'est plus toujours dirigé contre l'employeur. Par exemple, les actions de solidarité avec le secteur public sont menées pour sensibiliser l'opinion et faire pression sur les pouvoirs publics. Enfin, la grève s'est étendue en dehors des relations de travail : les manifestations d'étudiants, des médecins ou encore le blocage de la circulation routière ou de points stratégiques (ports, raffineries.) dépassent largement le cadre de l'entreprise. Si la grève reste toujours un rapport de forces, elle n'est plus circonscrite aux relations salariés-employeurs : elle peut aussi s'appuyer sur le trouble, voire la paralysie, qu'elle provoque dans la vie sociale du pays.

Et parce qu'elle est justement un phénomène de force, la grève ne bénéficie qu'aux secteurs dont l'activité est bien visible. Pour cette raison, les syndicats s'efforcent d'intégrer les grèves dans une stratégie globale, qu'ils en soient ou non à l'origine : il s'agit moins de chercher à faire prévaloir la volonté des salariés, comme dans le schéma classique, que d'amener le patronat à négocier ou que de peser sur la négociation en cours éventuellement en impliquant l'Etat. Ainsi, dans les sociétés développées, où l'interdépendance des groupes sociaux est grande, la grève est un risque d'autant plus réel que sa diversification lui a donné une force accrue.

Sous la haute direction de madame Brigitte Debernardy, contrôleur général des armées

Technologies et prise de décision

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont communément perçues comme des outils d'accroissement de la performance des organisations publiques et privées. Leurs propriétés de stockage, de traitement et de transmission de l'information influencent sans conteste la qualité des échanges entre les acteurs ainsi que leurs capacités d'adaptation et de réactivité. Dans ce contexte, les TIC s'imposent comme un soutien à la prise de décision. En particulier, les systèmes d'aide à la décision (SAD) offrent aux acteurs à la fois une grande quantité d'informations et des modèles de résolution de problèmes nécessaires à leur traitement. Pour autant, tous les SAD ne sont pas adaptés à toutes les situations décisionnelles. Si les systèmes classiques représentent un soutien efficace pour un grand nombre de décisions, il est nécessaire d'en admettre les limites lorsque l'environnement d'action est fortement dynamique et que la décision repose essentiellement sur l'expérience et l'intuition individuelle.

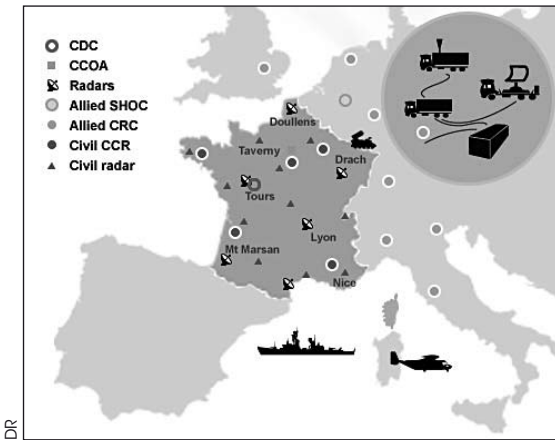
Les outils classiques d'aide à la décision

Les SAD les plus couramment rencontrés dans l'entreprise proposent une aide à la décision fondée sur un processus de recherche dit heuristique. Il s'agit de mettre en œuvre des règles de bon sens permettant de choisir parmi plusieurs options jusqu'à parvenir à un résultat satisfaisant. Par exemple, le responsable de la logistique d'une entreprise de gestion de fournitures doit résoudre des problèmes en termes de gestion des stocks et de livraison des produits aux clients. L'aide apportée par le système repose, d'une part, sur sa base de données, qui permet au responsable de connaître l'état du stock, la liste des livraisons à effectuer, etc., et, d'autre part, sur les modèles de résolution de problèmes qu'il peut activer pour calculer les plannings de livraison, par exemple. Ainsi, à chaque étape du processus de décision, le système affiche un état qui permet au responsable de choisir l'étape suivante et ainsi de suite jusqu'à satisfaire ses objectifs initiaux.

Si de tels outils s'avèrent efficaces pour soutenir des processus de décision répétitifs et « programmés », ils apparaissent limités lorsque les individus doivent décider dans l'incertitude.

La technologie a-t-elle un rôle à jouer dans la prise de décision intuitive ?

Prendre des décisions lorsque des changements surviennent subitement et que la qualité de l'information disponible est imprécise complique notablement la démarche. Les experts ont alors tendance à s'en remettre à leur intuition et à leur expérience, car ils n'ont pas toujours le temps d'élaborer une démarche heuristique complète. Le décideur tente d'adopter directement une ligne de conduite qui lui semble appropriée au regard de son expérience passée et de la manière avec laquelle il perçoit la situation.



DR

Dans cette approche, la décision passe au second plan, car l'aspect déterminant réside dans la gestion de la compréhension par le décideur. Dans ce cadre, le SAD ne doit pas proposer un ensemble de solutions potentielles à l'utilisateur, mais lui offrir une représentation de la situation adaptée au contexte. Il s'agit de favoriser la prise de conscience de la situation par le décideur, la « *situational awareness* ».

La Liaison 16, utilisée par les forces aériennes françaises, évoque un bon exemple de SAD adapté à la prise de décision intuitive. Le système se fonde sur des capacités d'identification, de navigation et de surveillance sans précédent. En tant que liaison de données tactiques, elle offre aux combattants une vision exhaustive de la situation de théâtre. Son caractère évolutif permet d'intégrer les informations en temps quasi réel. Les acteurs sont alors en mesure d'appréhender précisément la situation tactique sur le terrain, voire d'anticiper sur ses évolutions. C'est cette meilleure « conscience de la situation » qui représente un soutien à la prise de décision. Elle permet aux combattants de dégager du temps habituellement consacré à la compréhension de la situation et de le reporter vers des activités d'interprétation et d'analyse des problèmes.

Madame Cécile Godé-Sanchez

Enseignant chercheur au Centre de recherche de l'armée de l'air (CRéA)

Monsieur Jean-Fabrice Lebraty

Professeur à l'université de Sophia-Antipolis

L'implosion de l'Empire soviétique (1989-1991)

Mikhaïl Gorbatchev est élu en 1985 à la tête du Parti communiste soviétique pour réformer l'appareil économique et politique de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Ce faisant, il ouvre la boîte de Pandore qui conduira au réveil des nationalités, à l'échec des réformes intérieures et finalement à l'implosion du bloc communiste.

Un lourd héritage : des réformes nécessaires

Le 11 mars 1985, le réformateur Mikhaïl Gorbatchev est désigné comme nouveau dirigeant de l'Union soviétique. Considérée comme la deuxième puissance mondiale, l'URSS est néanmoins confrontée à de terribles difficultés. La guerre en Afghanistan et la course aux armements absorbent la majorité des capitaux et empêchent les investissements dans l'appareil de production. Ainsi, les besoins élémentaires, notamment alimentaires, ne sont pas satisfaits. Le moral de la population est au plus bas (les taux d'absentéisme chez les fonctionnaires atteignent des records). Pour relancer l'économie de son pays, le nouveau dirigeant lance un programme de réformes économiques et sociales nommé *perestroïka* (restructuration). Cette politique de réformes économiques vise à décentraliser l'appareil économique et à y installer quelques éléments de libéralisme, notamment en favorisant les investissements des capitaux étrangers.

L'émancipation des républiques : la dislocation de l'Empire

Pour mener à bien ses réformes et alléger le poids des dépenses militaires, Gorbatchev s'engage aussi dans une politique internationale, fondée sur le désarmement et le dialogue avec les États-Unis. En 1987, il rompt avec la politique expansionniste engagée par Léonid Brejnev en retirant les troupes soviétiques d'Afghanistan (1989) et reconnaît à chaque démocratie populaire le droit de gérer ses propres affaires intérieures. Cette libéralisation de la politique extérieure encourage les volontés d'indépendance des républiques qui composent alors l'Empire soviétique. Ces républiques affirment leur droit à l'autonomie et leur refus de la russification. Ainsi, les républiques baltes (la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie), qui n'ont jamais accepté l'annexion par Staline en 1940, proclament leur souveraineté en 1989 et leur indépendance en 1990. Gorbatchev tente de s'y opposer par la violence, mais doit céder

devant la pression internationale. Le 12 juin 1990, la Russie, qui vient d'élire au suffrage universel Boris Eltsine, proclame à son tour son indépendance. Pour maintenir la cohésion de son pays, Gorbatchev propose en vain de négocier un nouveau traité de l'Union. L'unité nationale vole en éclats.



La chute du mur de Berlin : la fin d'un monde.

L'échec des réformes : la fin du communisme

Outre la *perestroïka*, le Premier secrétaire du Parti communiste prône aussi une politique transparente, la *glasnost* (fait de rendre public) afin de lutter contre les dysfonctionnements du système. La censure est supprimée, les dissidents sont libérés et les lois constitutionnelles de 1988 introduisent pour la première fois le pluralisme démocratique. Ce faisant, Gorbatchev libère l'opinion publique de plus en plus hostile aux réformes peu efficaces. En effet, le compromis entre l'économie socialiste et l'économie de marché désorganise la société, déjà gangrenée par la corruption et la mafia. Deux camps s'opposent : les conservateurs, favorables à un retour du communisme, et les partisans d'une occidentalisation de la société russe menés par Boris Eltsine. Après un putsch manqué par les conservateurs et l'armée (19 août 1991), le parti communiste est déclaré illégal et les républiques proclament leur indépendance.

Le 8 décembre 1991, au sommet de Minsk, la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine signent un accord qui constate la fin de l'URSS et elles annoncent la création de la Communauté des États indépendants (CEI). Les autres républiques rejoignent bientôt cette organisation au sommet d'Alma-Ata (21 décembre 1991). Mikaël Gorbatchev démissionne le 25 décembre 1991. Il est remplacé sur la scène internationale par Boris Eltsine, le nouvel homme fort de la Russie. Les alliances militaires et économiques de l'ancien bloc communiste, le pacte de Varsovie et le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), n'ont plus de raison d'être et sont dissous.

Finalement, force est de constater que les cinquante années de guerre froide se terminent par une victoire américaine qui marque la fin des affrontements idéologiques du xx^e siècle. Alors que la Russie s'enfonce dans une grave crise identitaire, les États-Unis définissent un nouvel ordre mondial.

Les utopies progressistes

Les idéologies progressistes acceptent la modernité et ses expressions dominantes, mais elles en retiennent des interprétations erronées, de manière à se flatter de procurer les bénéfices de la modernité et d'en abolir les inconvénients.

Elles sont définies par leur acceptation de la modernité et par la promesse d'un dépassement de ses aspects négatifs. Ce sont des utopies modernistes fondées sur des interprétations irrationnelles de la modernité. Leurs thèmes principaux sont révélés par la considération des cinq développements qui définissent la modernité. Sur chacun d'eux, il est possible de tenir des points de vue soit rationnels et non idéologiques, soit irrationnels et idéologiques.

La raison révèle la nature de la **démocratie** et en souligne aussi bien les vertus que les limites. Ainsi de l'égalité. La démocratie stipule l'identité des citoyens en tant que sources des relations de pouvoir, nullement leur égalité en termes de richesse, de prestige et de pouvoir. Une perversion idéologique consiste à confondre démocratie et égalité, à faire de l'égalité en tout un objectif prioritaire, à se persuader qu'elle peut être réalisée et à recourir à tous les moyens pour l'instaurer dans les faits. La raison et l'expérience démontrent que la stratification sociale s'impose toujours. L'**égalitarisme** est une position idéologique irrationnelle, dont le projet exige le recours à l'idéocratie, signale la mort de la démocratie et inflige des catastrophes.

La **science** est, aux yeux de la raison, un mode du connaître, efficace par sa capacité à expliquer le réel et à en tirer des applications pratiques. Mais la raison montre aussi que la science est un mode du connaître parmi d'autres et qu'il a ses limites. Une déviation irrationnelle ramène tous les modes du connaître à la seule science, se convainc qu'elle ignore toute limite et se persuade qu'elle permet de résoudre tous les problèmes humains, individuels et collectifs, à la perfection. Le **scientisme** est une idéologie irrationnelle, dont l'application idéocratique est la **technocratie**.

L'**individuation**, selon la raison, confère la responsabilité de toutes les activités humaines à l'individu. Elle n'abolit pas la coopération, mais la rend volontaire. Elle ne sanctionne pas la licence de penser, dire et faire n'importe

quoi, mais impose de tenir que le vrai et le faux, le bien et le mal, l'utile et le nuisible sont des réalités indépendantes, que l'individu doit fréquenter, en mettant en œuvre ses dotations naturelles à ses risques et périls. L'individuation mal interprétée se développe en deux idéologies opposées, l'une et l'autre irrationnelles. L'**individualisme** revendique pour l'individu la licence au-delà de la liberté et prétend en faire la mesure de toutes choses. Le **communautarisme** confond individuation et individualisme et prédit des catastrophes, qu'il prétend prévenir en enfermant l'individu dans des collectifs.

Aux yeux de la raison, le **développement économique** multiplie les ressources au service des besoins humains, individuels et collectifs. Il repose sur des droits de propriété, des marchés réglés, la liberté d'initiative et l'injection d'innovations tirées des sciences. L'augmentation des ressources est accompagnée de conséquences déplorables, l'expansion des besoins, l'inégalité des distributions, l'instabilité des positions, la transformation de tout en marchandises. La raison prononce qu'elles peuvent être atténuées par le bon usage éthique des biens matériels, mais que, pour un temps indéterminé, l'humanité est emportée dans une mutation irrésistible, avant de parvenir, un jour, à un nouvel état stationnaire. Le **socialisme** est une perversion idéologique, qui promet un développement débarrassé de tous ses accompagnements négatifs, grâce à la suppression des marchés, de la propriété et de la liberté d'initiative et au transfert de la gestion économique à des agences étatiques. Le résultat est une catastrophe économique, en termes de gaspillages, de pénuries et de pillages de la nature.

D'un point de vue rationnel, la **différenciation des ordres** est la concentration de chaque ordre sur sa fin propre et l'insistance sur les moyens appropriés à sa poursuite. Elle rend chacun actif dans plusieurs ordres, à la fois citoyen, producteur et consommateur, membre d'associations variées, organisateur de ses loisirs, participant dans un couple ou un ménage... Deux conséquences fâcheuses sont à craindre : des déséquilibres entre les ordres et des difficultés individuelles dans la gestion d'engagements multiples. L'irraison et l'utopie se flattent de réussir l'intégration des activités disjointes et des individus écartelés dans un projet unique commun et dans une aventure collective. Le propos en est rendu « totalitaire ».

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*



En 1831, Alexis de Tocqueville⁽¹⁾ et Gustave de Beaumont⁽²⁾ furent envoyés aux États-Unis par le gouvernement français pour enquêter sur le système carcéral américain. Arrivés à New-York en mai, ils passèrent neuf mois à voyager à travers le pays, observant non seulement les prisons, mais plusieurs aspects de la société américaine, y compris l'économie et la politique. De retour en France en février 1832, ils soumièrent tous deux leur rapport sur le système carcéral américain qui s'intitula *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France*. De surcroît, Tocqueville, fasciné par la politique américaine, écrivit un traité d'analyse fondamentale du libéralisme politique et social, *De la démocratie en Amérique*, dont les deux tomes furent publiés indépendamment l'un de l'autre, en 1835 et en 1840.

De son observation des États-Unis, Tocqueville, issu d'une famille aristocratique, note qu'une société démocratique se caractérise par l'**égalité des conditions**. Selon lui, cette conception, qui conduit à la disparition des castes et à un nivellement des classes, n'abolit pas pour autant la hiérarchie sociale. Contrairement à une société aristocratique, aucun des membres ne subit sa destinée du fait de sa position sociale et la hiérarchie sociale ne renvoie plus à un ordre préétabli qui assigne à chacun des droits et des devoirs propres. Ce qui constitue la condition sociale évolue sans cesse, la nouvelle société est mobile, matérialiste et assure différemment l'intégration de ses membres. À partir du moment où il n'existe plus aucun obstacle juridique ou culturel au changement de position au sein de la société, la mobilité sociale (ascendante ou descendante) devient la règle, et la possibilité de s'enrichir se présente à tous.

Cependant, dans une société démocratique, les traits culturels de chaque classe s'estompent au profit d'un goût commun pour le bien-être et le matérialisme. Tocqueville établit que l'inégalité naturelle des individus repose sur le caractère inné des atouts intellectuels ou physiques, quelles que soient les origines sociales. Or, en démocratie, l'intelligence devient la première source des différences sociales⁽³⁾. Si les dispositions intellectuelles ne sont pas équivalentes, l'accès à l'instruction permet néanmoins d'égaliser les chances. De là découle le **paradoxe** entre la velléité collective idéologique d'égalité et de liberté, et l'aspiration individuelle régie par les tendances socio-économiques qui font que les inégalités se reconstituent sans cesse. Si les membres de

la société démocratique cherchent à s'enrichir, c'est aussi pour se différencier socialement. **L'homme démocratique désire l'égalité dans le général et la distinction dans le particulier.**

Mais la démocratie est surtout menacée par ce que Tocqueville nomme le « *despotisme populaire, la tyrannie de la majorité et l'absence de liberté intellectuelle* ». La puissance de la majorité, le conformisme des opinions et l'absence de recul critique des individus ouvrent la voie au danger majeur qui guette les sociétés démocratiques : « *le despotisme radouci* ». Afin de remédier à ces menaces, Tocqueville préconise la **décentralisation**, la **séparation des pouvoirs**, l'**instauration de contre-pouvoirs** (associations, presse...) et le **respect des croyances religieuses**.

***De la démocratie en Amérique* est donc une étude avant-gardiste sur la démocratie américaine et les raisons pour lesquelles elle réussit aux États-Unis alors qu'elle fut vouée à l'échec dans tant d'autres pays. De fait, Tocqueville est considéré comme le visionnaire de nos sociétés contemporaines où le nivellement des classes sociales tend vers la constitution d'une classe moyenne majoritaire et où l'égalité des conditions offre à chaque citoyen la chance de devenir un *self-made man*.**

Considéré comme un classique sociologique et historique en Europe et outre-Atlantique, cet ouvrage est souvent applaudi pour avoir prédit plusieurs événements : le débat sur l'abolition de l'esclavage, qui a mené à la guerre de Sécession en 1860, l'émergence des « deux grands », États-Unis-URSS, dont le conflit a conduit à la guerre froide. De plus, l'hypothèse selon laquelle les citoyens pourraient en venir à renoncer à leur liberté au profit d'une plus grande égalité s'est souvent vérifiée au xx^e siècle sous la forme des différents totalitarismes.

En 2006, Bernard-Henri Lévy a publié⁽⁴⁾ aux États-Unis, puis en France, *American Vertigo*, un essai très controversé sur l'Amérique qui se présente comme une nouvelle version du livre de Tocqueville, 170 ans plus tard.

1. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 1, avril 2003 : Alexis de Tocqueville.

2. Homme politique français (1802-1866).

3. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 23, *Rousseau, la citoyenneté*.

4. Aux éditions *Random House* aux États-Unis et chez Grasset en France.

Alberto Giacometti (1901-1966)

« *L'art, ce n'est qu'un moyen de voir. Quoi que je regarde, tout me dépasse et m'étonne et je ne sais pas exactement ce que je vois.* »⁽¹⁾.

Issu d'une famille d'artistes, Alberto Giacometti se met à peindre et à sculpter dès son plus jeune âge. Après avoir fréquenté l'école des Beaux-Arts et des Arts et Métiers de Genève, il s'installe à Paris en 1922, et suit les cours du sculpteur Antoine Bourdelle, élève d'Auguste Rodin. Bientôt, il intègre le Groupe surréaliste auquel il apporte une contribution essentielle, grâce à la création de ses sculptures-objets suggestives. Avec la guerre, il s'attache à renouer avec l'humanité à travers l'étude de la figure dans l'espace. La fin de sa vie est marquée par la réalisation de bustes qui reprennent en volume.



DR

L'Homme qui marche, 1947

D'abord influencé par le cubisme et les arts africains, Giacometti tente d'approcher la réalité à travers une représentation symbolique du motif (*Femme cuillère*, 1926, *Femme couchée qui rêve*, 1929). À 28 ans, il intègre le Groupe surréaliste par l'intermédiaire d'André Breton. Ses œuvres révèlent alors les tensions de l'inconscient sexuel et expriment la violence que peut engendrer un désir insatisfait (*Femme égorgée*, 1932). Il réalise aussi des créations plus oniriques, qui, suggérant un mouvement incomplet, éveillent chez le spectateur une frustration certaine (*Boule suspendue*, 1930-1931).

À partir du milieu des années trente, Giacometti rejette le courant surréaliste qu'il voit désormais comme une vaine tentative destinée à atteindre l'essentiel par des moyens beaucoup trop réduits. Sa principale préoccupation devient l'homme.

Pendant la guerre, l'artiste se retire à Genève où il observe un « *spectacle totalement inconnu* » qui renforce sa volonté de travailler la figure. Désireux de renouer avec cet homme devenu pour lui un étranger, il se donne pour tâche de le réhabiliter en attestant sa dignité et en témoignant de sa fragilité

et de sa solitude. Il cherche alors à saisir dans sa création une « *ressemblance* » qu'il ne parvient à saisir qu'à distance. Confronté à un problème d'échelle, ses figures ne mesurent pas plus de deux centimètres et finissent même parfois en miettes, d'un dernier coup d'ébauchoir. Selon la légende, toute sa production de l'époque aurait pu tenir dans seulement quelques boîtes d'allumettes.

De retour à Paris après la guerre, le sculpteur a un jour la révélation de la troisième dimension. Il se rend compte soudain que les êtres ne sont entourés que d'espace, de vide et de silence. Il s'attache alors à traduire sa vision de l'homme dans l'espace en exprimant la forme continuellement fuyante de l'être (*L'Homme qui marche*, 1947). Il sculpte, selon ses propres termes, « *une espèce de squelette dans l'espace* ». Ses sculptures filiformes, dépourvues de chair, presque de corps, donnent une impression de distance et de proximité à la fois. Elles interrogent la notion de présence, qui suscite une réaction à l'autre, en rapport à celle d'existence. L'artiste s'attache à percer ce « *mystère d'être* » alors qu'il ne parvient à voir en l'homme que mort et douleur de vivre. En dépouillant ses personnages de matière, il tente d'atteindre la seule « vraie réalité » : l'être. Il le représente la plupart du temps en mouvement car, selon lui, l'homme n'existe qu'à travers ses actes. Dans sa quête de l'invisible, il tente de transmettre et de faire partager le « *résidu d'une vision* ».

Dans les années cinquante, Giacometti redonne du volume à ses personnages et réalise des bustes dont la surface porte des empreintes de pouce et des traces de couteau. Le torse est à peine modelé et les traits du visage ainsi que les yeux, cœur du visage et de son expressivité, sont creusés de sillons. Il considère désormais qu'une œuvre doit attester d'un véritable processus de création.

Reconnu dans le monde entier, Giacometti reçoit le prix de sculpture à la Biennale de Venise en 1962, avant de s'éteindre en 1966.

Sa recherche de l'idéal, considérée en elle-même comme l'expression de son génie, aura conquis un public de plus en plus large : « [...] *j'ai l'impression ou l'illusion que je fais des progrès tous les jours. C'est cela qui me fait agir, comme si on devait bel et bien arriver à comprendre le noyau de la vie. L'art et la science, c'est tâcher de comprendre. L'échec et la réussite sont tout à fait secondaires.* »⁽²⁾

1. Alberto Giacometti, *Écrits* présentés par Michel Lérès et Jacques Dupin, Hermann, 1990 – réédition 2001.

2. Cf. note 1 *supra*.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

Laps et lapsus : six siècles les séparent

« Dire des mensonges délibérés tout en y croyant sincèrement, oublier tous les faits devenus gênants puis, lorsque c'est nécessaire, les tirer de l'oubli pour seulement le **laps** de temps utile, nier l'existence d'une réalité objective alors qu'on tient compte de la réalité qu'on nie, tout cela est d'une indispensable nécessité. » G. Orwell, 1984.

Laps (attesté dès 1266) n'est employé depuis la période classique que dans l'expression « laps de temps ». Directement issue du latin **lapsus temporis**, elle signifie littéralement « mouvement de glissement du temps... ». C'est bien ce sens que nous retrouvons dans le mot **lapsus**, emprunt direct du latin, dont l'usage fut introduit au début du XIX^e siècle pour exprimer un défaut de mémoire. Freud lui a donné sa dimension psychanalytique dans *Psychopathologie de la vie quotidienne*.

« La hâte engendre en tout l'erreur ; de l'erreur sort bien souvent le désastre. » Hérodoté, *Histoires*.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Stéphane Abrial,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Jean-Marc Laurent, *général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Martine Méheut, *présidente de l'Association européenne des enseignants.*

Brigitte Debernardy, *contrôleur général des armées.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Claude Carlier, *président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Hervé Coutau-Bégarie, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

Alain Bévillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Les Carnets du Temps

Centre d'enseignement militaire supérieur Air

1, place Joffre

B.P. 43

00445 ARMÉES

www.eoaa.air.defense.gouv.fr